

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### REUNION PLENIERE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Président : **M. Michael Talavera**

Présents : **Mme Monique Balsan MM. Arnaud Baert - Ahmed Ben Bouazza -Stephan De Felice - Driss El Bane - Fabien Durante-Malvy - Frédéric Gros - Fabien Martinez - François Ponce - Bernard Velez - Johnny Verstreten - Grégory Vilain**

Participe à la séance : **M. Didier Mas Vice-Président du District du District de l'Hérault de Football.**

### LES POLES DE LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE

- **Pôle « Désignations »**

Les désignations ont commencé autour du 15 août 2022.

Les indisponibilités tardives sont encore peu nombreuses mais elles pourraient s'accroître et générer des difficultés pour le Pôle désignations.

Il est demandé aux arbitres de prendre leurs dispositions pour valider leurs indisponibilités 4 semaines avant la rencontre. Tout retard pourrait avoir pour effet des modifications en cascade et donc impacter de nombreux arbitres.

Les arbitres stagiaires de la promotion « Maurice Saltel » ont été désignés en tant qu'assistants sur le championnat D2 avec des arbitres centraux confirmés afin de les aider à prendre leurs marques.

Grace à l'application de ce mode opératoire provisoire, les compétitions « seniors » ont été couvertes jusqu'à la catégorie D3.

Suite à confirmation de la Commission Médicale Fédérale, les arbitres du District pourront dorénavant officier deux fois au centre pendant le week end (lissage sur deux jours). Cela facilitera la tâche du pôle désignations et permettra de soulager la section « jeunes » qui ne peut pas encore couvrir toutes les catégories.

- **Pôle « Suivi Athlétique et Technique »**

Le nombre d'observateurs formés lors du stage de début de saison n'a pas donné entière satisfaction.

Des rattrapages sont en cours et de nombreuses vidéos ont été transmises pour homogénéisation des pratiques. Plus les observateurs sont formés plus les arbitres le seront.

Le suivi technique des arbitres est actif et la première séance a pu être envoyée aux arbitres et les autres le seront à fréquence régulière.

- **Pôle « Administratif et fidélisation »**

La formation « capacitaire en arbitrage » se déroulera à Frontignan le 1<sup>er</sup> octobre 2022. 22 personnes sont déjà inscrites.

Les prochaines Formations Initiales des Arbitres se dérouleront les 24,25 et 26 octobre :

- A JACOU pour le secteur Est
- A CAZOULS-LES-BEZIES pour le secteur Ouest

Les inscriptions sont accessibles par deux canaux :

- portail clubs pour les clubs

[Portailclubs : Le nouvel outil indispensable pour les clubs ! – LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE \(fff.fr\)](#)

- directement sur le lien ci-après :

[FFF - Connexion](#)

### **IMPORTANT**

La CDA a déjà constaté de nombreuses infractions au Règlement Intérieur (arrivées tardives, tenues négligées, indisponibilités tardives voire absences injustifiées sur les rencontres).

La CDA fait de nombreux efforts pour répondre favorablement aux attentes des arbitres mais une adhésion maximale au projet de communication, d'égalité de traitement et de cohésion est nécessaire.

En attendant le respect de tous, la CDA a donc décidé d'appliquer strictement le Règlement Intérieur par la mise en place des mesures administratives prévues en annexe 1 et ce, en informant à la fois les arbitres et les clubs de ces derniers.

Une communication individuelle sera effectuée deux à trois fois par mois à compter de la semaine 39.

Une communication générale, dans le respect de l'anonymat, sera effectuée dans les prochains procès-verbaux de la CDA.

Le Président,  
**Michaël Talavera**

La Secrétaire,  
**Monique Balsan**